
Compte rendu du CSA-L du 16 décembre 2024

Ce lundi 16 décembre la CFTC, dans le cadre de son alliance avec la CFDT, a siégé au Comité Social d'Administration Local.

Une déclaration liminaire a été lue en début de séance (retrouvez là sur notre site).

La Loi de programmation des finances n'étant toujours pas votée, les suppressions de postes ou la dotation globale de fonctionnement évaluées pour l'année 2025 ne peuvent pas être chiffrées en l'état. Les sujets découlant de l'orientation budgétaire sont ainsi caducs.

Pour ce dernier CSA de l'année 2024, l'ordre du jour portait sur trois points principaux :

- le changement de site de la trésorerie hospitalière de Saint Cloud ;
- la fusion des SAID sur certains SIP ;
- le télétravail.

1. La Trésorerie hospitalière de Saint Cloud :

La Trésorerie Hospitalière quitte la commune de Saint-Cloud pour s'implanter au centre des finances publiques de Suresnes.

Lors de la dernière visite en décembre 2023, la CFTC avait fait remonter les doléances des agents : dispositif de chauffage bruyant et peu efficace, absence de cantine, tisanerie étroite et lugubre (depuis renouvelée).

Les nouveaux locaux seront plus spacieux, les collègues disposeront d'une cantine avec l'octroi d'un 1/4 d'heure de crédit d'heure pour y accéder.

La CFTC Finances publiques se réjouit de ces améliorations et demeure vigilante sur les conditions de vie des agents tout au long de ce déménagement qui pourrait débuter au printemps pour une bascule administrative au 1^{er} septembre 2025.

2. La fusion des SAID des SIP de Nanterre, Montrouge et Sceaux :

La fusion des différents SAID dans ces SIP est prévue pour le 1^{er} janvier 2025.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques déplore que ces mesures représentent une surcharge de travail pour les agents tandis que les effectifs ne sont pas renforcés.

Si la qualité du service publique lui est chère, la CFTC dénonce la pression des statistiques de taux de décrochés. En effet les appels téléphoniques font interrompre la saisie ou l'étude en cours (eh oui, nos applications ne sont toujours pas à la pointe cf. notre déclaration liminaire). De plus, l'appel téléphonique

n'empêche pas ce même usager d'écrire un mail, un courrier postal et/ou de se déplacer « pour être sûr » de la réponse donnée.

3. Le télétravail

Le bilan du télétravail en 2024 ne devrait nous parvenir qu'au premier semestre 2025. C'est celui de 2023 qui a fait l'objet de nos échanges du jour.

Le manque d'autonomie de l'agent et l'incompatibilité avec le fonctionnement du service sont les deux premières causes de refus au niveau national.

Pour la DDFIP92, aucun refus n'a été enregistré (le seul refus s'est vu accordé après recours hiérarchique),

La CFTC remarque que beaucoup de refus ne sont pas comptabilisés puisqu'ils interviennent de manière informelle, en dehors de toute demande officielle par l'agent dans SIRHIUS.

C'est pourquoi il est indispensable que les agents fassent systématiquement leur demande de télétravail dans SIRHIUS.

Points divers :

Une fois l'ordre du jour traité, la CFTC Finances Publiques a soumis l'idée à la Direction d'actualiser le formulaire (annexe 6) du forfait de mobilité douce. Celui proposé par la DDFIP des Hautes-Alpes est plus moderne et intuitif.

La CFTC Finances Publiques a également proposé lors du plan canicule, la possibilité de commencer à 07h00 au lieu de 07h30.

L'argument selon lequel certaines applications n'ouvrent qu'à compter de 07h30 ne saurait être un obstacle. En effet, la journée de l'agent débute par la prise en compte des (nombreux) mails. En outre, des missions peuvent être anticipées, téléchargées la veille comme des extractions de tableurs.

La CFTC a rappelé que lorsque la plupart des applications coupent à 18h00, certains collègues qui restent jusqu'à 19h00 (et hélas plus parfois) ont toujours de quoi faire.

Enfin , rappelons qu'il ne s'agit pas d'une situation pérenne mais d'une mesure ponctuelle, à portée sanitaire.

Il n'y aura pas le traditionnel CSA-L de début d'année toujours en raison de l'incertitude budgétaire. L'alliance CFDT-CFTC présente à toutes les instances continuera de vous tenir informés.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr